

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Sonia Keravel

Passeurs de paysages

Une réflexion sur la transmission de l'expérience paysagère

Landscape Transmitters

An essay about the transmission of the landscape experience

*Résumé de la thèse de doctorat (discipline : géographie, mention architecture et paysage),
soutenance le 20 Mars 2008 à L'École des hautes études en sciences sociales , sous
la direction d'Augustin Berque.*

Jury

- *Augustin Berque*
- *Jean-Pierre Le Dantec*
- *Jean-Marc Besse*
- *Pierre Donadieu*

Notre étude s'intéresse à la démarche de projet de paysage. Elle tente de théoriser la pratique des paysagistes et, en ce sens, elle s'insère dans un nouveau champ de recherches s'efforçant de faire apparaître la singularité de l'activité et du mode de pensée propres aux paysagistes. La thèse que nous développons est la suivante : l'art du paysagiste est un art de passeur.

Le paysage est une relation mouvante entre les hommes et leur environnement. Plus qu'une simple représentation ou un décor, le paysage nous enveloppe, nous traverse, nous transforme, nous touche. Il nous fabrique et nous le fabriquons à travers un champ de relations, un passage. Si l'on suit cette définition, le paysagiste, en tant que concepteur de paysages, a donc pour mission de créer cette relation, ce passage à double sens entre le sujet et son environnement. Le projet de paysage est l'art de mettre en relation les hommes et leur environnement. Le paysagiste a pour rôle de mettre en relation le public et les lieux dont celui-là fait usage. L'art du paysagiste est un art de passeur, passeur d'un état d'échange et de rencontre qui lie le lieu et l'usager.

Dans cette perspective, notre recherche propose d'étudier la question de la transmission du projet de paysage aux usagers. Plus précisément, cette thèse cherche à analyser et à distinguer les différents principes de médiations développés par les paysagistes pour que le public s'approprie leur projet. Comment prendre en compte le public dans la démarche de projet ? Quels sont les éléments de projet qui permettent d'établir un rapport d'interaction entre un public et une œuvre ? Quelle résonance l'œuvre du paysagiste peut trouver au sein d'un public ? Pour répondre à ces questions, nous proposons de dégager les règles, les principes auxquels obéit l'art du passage à travers différentes études de cas construits. Nous avons alors distingué trois principes stratégiques correspondant chacun à des manières de construire la place du public vis-à-vis du paysage. Ces trois formes d'« art du passage » sont le passage explicite, le passage implicite, et le passage ambigu. Le « passage explicite » consiste à utiliser des signes se référant à un code de lecture et d'interprétation pour transmettre un message clair au visiteur. À l'opposé, le « passage implicite » consiste à faire en sorte que le projet ne se réfère plus à un code de lecture et d'interprétation appris, mais, au contraire, qu'il reste ouvert et disponible à toute interprétation. Enfin, le « passage ambigu » consiste à susciter une attirance, à créer une tension chez le visiteur, à le mettre en situation de quête, d'interaction. L'ambiguïté invitait le visiteur à choisir, à compléter, à expérimenter le projet.

Notes

Sonia Keravel

Paysagiste.

Enseignante à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Courriel : skerav@yahoo.fr

Bibliographie